PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Saint-Éloi

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général / secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, QUE :

Lors de la séance ordinaire du conseil qui se tiendra le 2 mars 2026 à 19h30, le rapport financier du trésorier ainsi que le rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025 seront déposés suivant les dispositions de l'article 176.1 du Code municipal du Québec

DONNÉ à Saint-Éloi ce seizième jour de février 2026.

Certificat de publication d'un avis public

Province de Québec,
Municipalité de Saint-Éloi

Je, soussignée, Annie Roussel, (greffière-trésorière/directrice générale) résidant dans la paroisse de Saint-Éloi (ou le canton de_____), certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public d'autre part (ou annexe aux présentes), en en affichant une copie à chacun des endroits suivants, savoir : (Bureau municipal et site internet).

En foi de quoi je donne ce certificat, ce seizième jour du mois de février 2026.

Annie Roussel, Directrice générale
Directrice-générale /Greffière-trésorière